

Développement Economique et Territorial

16 zones
artisanales 3 ha à
industrielles 190 ha
tertiaires
ou commerciales

ZA
économiques
435 ha
étudiés ou aménagés
depuis 2000

« Au cœur des demandes d'innovations

De par la présence permanente de ses équipes auprès des acteurs de terrain, la CACG a développé des compétences spécifiques :

-L'aménagement de zones d'activités : en tant qu'aménageur, la CACG accompagne les collectivités locales (communautés de communes et agglomérations) dans leurs projets de création, extension et réhabilitation de zones économiques ;
-L'accompagnement de tout type de projet d'entreprise souhaitant s'y implanter ;
-La spécialisation dans l'agroalimentaire : la CACG s'est forgée une spécialité dans le domaine du conseil agroalimentaire. Unique en France, son pôle agroalimentaire intervient sur mesure dans l'accompagnement de projets individuels, collectifs et de filières.
-L'ingénierie territoriale à travers l'expertise, l'étude et l'aménagement de projets. La CACG intervient dans la définition de schémas de développement économique, de projets d'urbanisme et de gestion de l'espace.





« Au cœur
des demandes
d'innovations

» DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

La CACG intervient, en tant qu'aménageur, autour de deux axes :

» Le développement de zones d'activités

Elle accompagne les collectivités locales dans leurs projets de création, extension et réhabilitation de zones d'activités économiques.

Quelques exemples :

- Le projet de réalisation de la ZAC aéroportuaire de Tarbes-Lourdes-Pyrénées (200 ha) ;
- L'extension d'une zone d'activités à Villecomtal (32) ;
- L'assistance à la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes pour l'organisation du site d'Alstom ;
- La création d'une zone artisanale sur la commune d'Uglas (65) ;
- L'aménagement du Parc de l'Adour et l'entrée de ville de l'agglomération tarbaise.

» Un service « clé en main » dans l'immobilier d'entreprise



La CACG poursuit son action d'« ensembleur » pour la création de zones d'activités, en apportant un service « clé en main » dans l'immobilier d'entreprise grâce à la complémentarité de ses équipes de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, alliée à ses compétences financières et juridiques. Exemple : l'unité d'assemblage d'avions AAA basée près de Tarbes.



» PROJETS D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Sa connaissance des territoires et de leur organisation, ainsi que la proximité que ses acteurs ont tissée avec les élus, font de la CACG un interlocuteur privilégié des collectivités locales et des établissements publics pour réaliser, sur mesure, les équipements publics dont ils ont besoin : écoles, bâtiments administratifs, stations d'épuration, mairies, pôles touristiques.

Quelques exemples :

- Construction d'un centre transfusionnel pour l'Etablissement Français du Sang à Tarbes ;
- Construction d'un centre d'enfouissement de déchets dans le Béarn ;
- Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un pôle culturel à Marciac (32) consacré au festival « Jazz in Marciac ».





» APPUI DES FILIÈRES AGROALIMENTAIRES

» Un pôle alimentaire unique en France

Les actions de la CACG

Le pôle agroalimentaire CACG peut mobiliser un vaste réseau professionnel, technique et institutionnel et répondre à toutes les problématiques de développement : stratégie, faisabilité, développement des ventes, communication, management, organisation, certification, conception/réalisation d'une opération immobilière, recherche de partenaires...

Une équipe au cœur des enjeux agroalimentaires des territoires

-La Mission Agro-Alimentaire Pyrénées (MAAP) est un service porté par la CACG qui œuvre au maintien et au développement du tissu agroalimentaire pyrénéen.
La MAAP accompagne environ 80 projets par an : projets individuels d'entreprises et projets de collectivités territoriales, animation du réseau des entreprises agroalimentaires des Pyrénées ou mise en place de projets de coopération européens entre les régions Midi-Pyrénées ou Languedoc-Roussillon et l'Espagne.
-Plus localement, la CACG met à disposition son personnel qualifié :
 - Un responsable commercial dans le Tarn intégré à l'association AGROPOINT, au service du développement de la filière agroalimentaire ;
 - Un ingénieur qui assure la coordination au sein du pôle de compétitivité AGRIMIP Innovation, à Castanet-Tolosan ;
 - Un Chef de Projet qui assure le développement des filières agroalimentaires sur le département des Hautes-Pyrénées ;
 - Un ingénieur qui assure l'animation de l'ARIA (l'Association Régionale des Industries Agroalimentaires).



» ANIMATION ET CONSEIL en réponse aux initiatives territoriales

» Animation du réseau régional « LEADER+ »

De 2004 à 2008, la CACG a été correspondant régional Midi-Pyrénées du réseau interrégional Grand Sud-Ouest qui couvre 6 régions. Elle a eu pour mission d'engager un dispositif d'animation régional transversal auprès de 12 groupes d'action locaux (GAL) : échanges d'expériences, mise en place d'actions de coopération, évaluation de programmes.

» La démarche « Bistrot de Pays »

La CACG, en partenariat avec la région Midi-Pyrénées, intervient en tant qu'opérateur régional de l'opération « Bistrot de Pays ». Cette initiative originale favorise l'animation du tissu économique régional par le maintien d'un lieu de vie dans les villages.

Elle vise 3 objectifs :

- Le maintien du lien social en confortant la présence des établissements ;
- Le développement économique par la redynamisation d'une activité traditionnelle ;
- La valorisation des produits locaux.





« Aménager les territoires et gérer l'eau »



EAU

Une approche intégrée pour des solutions innovantes et durables

FONCIER ET ENVIRONNEMENT

La CACG, un acteur engagé dans le développement durable des territoires

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

Au cœur des demandes d'innovation et de développement des territoires

www.cacg.fr

Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne
CACG / Chemin de l'Alette / BP 449 / 65004 Tarbes cedex
Tél. : +33 (0)5 62 51 71 49 / Fax : +33 (0)5 62 51 71 30
E-mail : cacg@cacg.fr



Papier issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibre recyclés. Toutes nos impressions sont certifiées avec encres végétales. Les eaux de mouillage de nos machines, nos plaques, nos produits de développement et nos chutes de papier sont recyclés.

